

## Congrès AFSP 2009

### Section thématique 30 L'hydropolitique et les relations internationales

#### Axe 2

*La définition et l'évaluation de la coopération et des conflits transfrontaliers: enjeux théoriques et cas d'étude empiriques au Moyen Orient et en Afrique du Nord*

**Gülçin Erdi Lelandais (Centre d'études sur les conflits, EHESS)**

[gulcin.lelandais@wanadoo.fr](mailto:gulcin.lelandais@wanadoo.fr)

### **L'hydropolitique de la Turquie comme instrument stratégique de puissance régionale**

#### **Introduction**

Les débats sur l'équilibre des forces, caractéristiques de la guerre froide, dans les Relations internationales ont laissé progressivement leur place, à partir du début des années 1990, à d'autres préoccupations davantage liées à un futur imprévisible d'incertitudes et de risques, que ce soit en matière de sécurité, d'immigration et d'environnement. Les risques et incertitudes liées à l'environnement notamment préoccupent de plus en plus les décideurs politiques et les chercheurs en relations internationales. L'eau, par la prise de conscience de l'impact du changement climatique sur les pays et populations devient, par ce biais, une des préoccupations majeures de ce domaine, non seulement en matière d'approvisionnement mais aussi en tant qu'élément de sécurité et de pouvoir.

Les questions liées à l'eau comme ressource constituent une partie intégrante de la notion de sécurité. Les discours sur l'eau constituent en effet une dimension sensible de ce débat, surtout dans les régions du monde où la rareté est une caractéristique principale (par exemple au Moyen-Orient et en Afrique du Nord), et sont aussi liés à d'autres questions de développement (par exemple la croissance de la population, la pauvreté, la faim et la famine). Par conséquent, la sécurisation (et donc la politisation) des ressources en eau est devenue une pratique assez courante. Marwa Daoudy souligne le lien entre la sécurité, le contrôle et la répartition des ressources en tant qu'élément du conflit sur les ressources d'eau communes. Pour elle, cette dimension met en exergue un lien important avec la dimension souvent invoquée de péril pour la sécurité nationale<sup>1</sup>. De ce fait, l'eau, son utilisation et son partage deviennent vite un paramètre de sécurité et de pouvoir.

Ce constat souligne en même temps l'évolution dans la définition de la sécurité. Elle n'est plus un élément analysé uniquement d'une manière stratégique-militaire. D'après l'approche classique de la sécurité<sup>2</sup>, les Etats comparent leur propre sécurité à leur degré de puissance et estiment qu'au fur à mesure que leur puissance et influence augmentent, leur force de dissuasions accroît, et ceci ayant des effets positifs sur la sécurité nationale. Plutôt réaliste comme approche, cette perception de la sécurité se voit modifiée avec l'entrée en jeu de nouveaux paramètres qui nécessitent de nouvelles approches sécuritaires davantage orientées vers la coopération et la négociation que le conflit et la

---

<sup>1</sup> Daoudy M., *Le Partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie : négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs*, Paris : CNRS éd., 2005, p.51.

<sup>2</sup> Morgenthau Hans, *Politics among nations. A struggle for power and peace*, New York : A. A. Knopf, 1967.

dissuasion. Depuis le début des années 1990, la notion de sécurité (à la fois individuelle et collective) recouvre un nouveau spectre et a acquis une définition plus large (Ullman, 1983; Tuchman, 1989; Litfin, 1999), où ses composantes militaire et politique vont de pair avec celles économiques, sociales et environnementales. Chaque partie définit un foyer au sein de la problématique de sécurité et un mode de classement des priorités, mais dans le même temps, tous sont reliés dans un réseau de liens (B. Buzan, 1991, 1994, 1998). Buzan résume cette dichotomie sous l'expression « dilemme entre pouvoir et sécurité », d'une part, la lutte pour le pouvoir, comme explication du comportement des Etats, et, d'autre part, la lutte en faveur de la sécurité en situation d'interdépendance.<sup>3</sup> Le partage de l'eau est désormais inclus dans l'analyse de cette nouvelle perception de la sécurité. L'hydro-politique d'un Etat est souvent composée de ce dilemme pouvoir-sécurité.

C'est pour cette raison que l'étude de l'hydro-politique doit prendre en compte plusieurs paramètres afin de comprendre les orientations et décisions des acteurs politiques au sein de l'administration publique et pour comparer les interactions et divergences de point de vue entre différents pays concernant le partage des ressources aquatiques. L'évolution de la sécurité et l'entrée en jeu de la sécurité environnementale rendent complexes les décisions politiques au niveau international. D'après le paradigme de l'acteur rationnel, l'objectif d'un Etat est toujours de maximiser la puissance<sup>4</sup>. Néanmoins, ceci s'inscrit toujours dans le cadre d'une rationalité limitée. Autrement dit, il faut connaître « les fins qu'il poursuit, mais aussi l'information dont il dispose, la représentation qu'il se fait de cette situation et enfin sa capacité à tirer des conclusions de l'information qu'il possède ».<sup>5</sup>

Dans la définition de son hydro-politique, la Turquie, qui, au départ, avait privilégié la relation conflictuelle, les représailles et la menace entre 1985 et 1995, a commencé à modifier sa politique dans le sens d'une coopération avec ses voisins en refusant toute interférence étrangère à la région. Après la capture du leader du PKK (Parti des travailleurs de Kurdistan), Abdullah Öcalan en 1998, la Turquie revisite son hydro-politique, prenant conscience de l'atout que pourrait représenter l'eau dans cette région de pénurie en tant qu'un élément régulateur des conflits et stabilisateur des relations interétatiques. Dans ce sens, la Turquie s'est attribuée progressivement le rôle de puissance régionale, capable d'apporter la stabilité politique sur son territoire mais aussi au Moyen-Orient, assurant la liaison avec les démocraties occidentales par le biais de sa candidature à l'Union européenne. Dans cette perspective, l'Eau n'est plus perçue en des termes d'approvisionnement pour des besoins quotidiens des populations et l'agriculture, elle est d'emblée une source d'énergie que la Turquie compte bien exploiter pour consolider son rôle politique dans la région.

## **1. La politique étrangère turque, ses nouvelles orientations et la place de l'hydro-politique**

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002, la Turquie a développé de nouvelles dynamiques dans sa politique proche-orientale, qui prenaient déjà leur origine à la fin des années 1990. Alors que ces dernières ont constitué une période de crise et de tension politique entre la Syrie et la Turquie, la décennie dans laquelle nous nous trouvons a plutôt mis en exergue un rôle important et constructif de la diplomatie régionale turque, et ceci dans plusieurs domaines. On constate de plus en plus l'implication de ce pays dans les politiques de stabilisation du Proche-Orient tant pour des

---

<sup>3</sup> Cité dans Daoudy M., *ibid.*

<sup>4</sup> Voir Allison G. et Zelikow P.D., « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », *Cultures & Conflits*, 36, 2000.

<sup>5</sup> Simon Herbert A., « Human Nature in Politics : The Dialogue of Psychology with Political Science », *American Political Science Review*, n° 79, 1985, pp.293-304.

questions la concernant, comme Chypre, mais également pour celles qui ne l'impliquent pas directement comme la question palestinienne. Notons que la Turquie a joué pendant plusieurs mois un rôle de facilitateur entre la Syrie et Israël, jusqu'à l'opération contre la bande de Gaza en décembre 2008. Le polémique sur Palestine entre R.T. Erdoğan, premier ministre turc, et Shimon Perez, premier ministre israélien lors du sommet de Davos en février 2008, et l'entêtement solitaire et décomplexé de la Turquie contre le choix d'ex-premier ministre du Danemark à la présidence de l'OTAN par les pays européens signifie que désormais la Turquie ne veut plus s'en laisser compter et se considère comme un des acteurs régionaux centraux. Un de derniers exemples illustrant cette position était l'affirmation de la Turquie à jouer un rôle de médiateur entre l'Iran et les Etats-Unis. Etat frontalier de l'Iran, possédant d'importants contrats d'hydrocarbures avec ce dernier, la Turquie veut éviter toute crispation politique suite aux avancés nucléaires de ce pays<sup>6</sup>. Dans sa politique de contribution à la stabilité régionale, la Turquie veut assurer également ses ressources énergétiques indispensables à l'accélération de son développement. Si, par ses interventions en matière de politique étrangère, la Turquie souhaite apparaître comme acteur incontournable de la région, elle veut également éviter que cette situation soit éphémère en cherchant à entreprendre des coopérations énergétiques avec ses voisins. De ce fait, elle veut apparaître comme fournisseur et transmetteur d'énergie, fournisseur pour ses voisins arabes et transmetteur pour l'Europe et les Balkans. L'hydro-politique constitue un des volets de la politique de puissance régionale de la Turquie en s'appuyant sur des *low politics*<sup>7</sup> tel le commerce énergétique et sur des *high politics* avec son bras de fer avec l'Irak et la Syrie concernant le terrorisme kurde.

Néanmoins, il est à noter que la détermination de l'hydro-politique et des choix énergétiques de la Turquie ne relève pas toujours de l'initiative des dirigeants politiques au pouvoir. Si la volonté de multiplier les choix en matière énergétique et de politique étrangère est une orientation unanime des institutions publiques, l'armée joue un rôle incontestable dans le choix des projets énergétiques compte tenu de l'importance géostratégique de ces projets, tous situés près des frontières avec les pays du Moyen-Orient et de Caucase. L'exemple emblématique du poids de l'armée dans ces choix se trouve dans la réalisation du GAP-Güneydogu Anadolu Projesi (Projet de l'Anatolie du Sud-Est). Si, au départ, ce projet a été lancé dans l'objectif d'un développement économique du Sud-est de la Turquie, le lancement de la lutte armée par le PKK a joué un rôle considérable dans la détermination des choix liés à ce projet. La volonté de bloquer les routes de passage de la guérilla avec la construction de grands barrages, la dispersion des populations kurdes susceptibles d'apporter un soutien à la guérilla avec la submersion de leurs villages ont constitué la dimension stratégique du GAP au-delà de son éventuel apport économique à la région majoritairement peuplée des Kurdes. Le projet lancé en tant que plus grand projet de développement de la Turquie a été présenté avec un tel enthousiasme par les autorités publiques qu'il n'a pas été imaginé qu'une contestation populaire à son égard aurait pu émerger. Or, lassés par les déplacements forcés liés aux constructions des barrages, les habitants ont commencé à lever la voix pour protester contre cette situation, notamment lors du lancement du projet de barrage hydroélectrique d'Ilisu. Cette protestation a vite été taxée par les acteurs publics de manipulation de la population locale par le PKK<sup>8</sup> mais la position des institutions étatiques a donné davantage d'argument à la lutte politique

---

<sup>6</sup> Voir le dossier coordonné par Didier Billion : « Turquie : acteur majeur des relations internationales ? », publié par l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), disponible sur le site [www.affaires-strategiques.info](http://www.affaires-strategiques.info).

<sup>7</sup> Antoun R., *Low-key politics: local-level leadership and change in the Middle East*, Albany : State University of New York Press, 1979 ; Robert Grant, "High Culture, Low Politics", *Royal Institute of Philosophy Supplement*, **81**, pp 189-212.

<sup>8</sup> « C'est d'abord le PKK qui ne veut pas le barrage Ilisu. Il y a des raisons militaires à cela. Le lac artificiel créé dans cette région va leur couper les routes de passage. Le problème essentiel est là. Les revendications contre le barrage tentent de le camoufler » disait le ministre de l'agriculture à Berlin le 20 janvier 2008, voir : <http://www.kocaelim.net/haber!5032.html>

du PKK. Le GAP est donc loin d'apporter une réponse au sous-développement et aux tendances séparatistes dans la région.

Par ailleurs, dans la recherche des coopérations énergétiques, les priorités militaires et nationales passent souvent devant les intérêts économiques. Par exemple, dans le lancement des projets d'oléoduc pour transmettre le gaz du Caucase vers l'Europe, l'option de l'Arménie comme terre de passage est sciemment évitée en raison des problèmes diplomatiques avec ce pays. La fermeture de la frontière turco-arménienne, le litige de l'Arménie avec l'Azerbaïdjan et la volonté de la Turquie de ne pas contrarier ce dernier avec lequel elle entretient de profondes relations culturelles et historiques, constituent des paramètres importants dans les décisions concernant les projets énergétiques liés au Caucase. Dans une région aussi conflictuelle, la Turquie doit agir également avec des voisins qui jouent aussi au leadership régional. La Russie et l'Iran demeurent comme des acteurs incontournables dans la préservation des équilibres au Moyen-Orient. Si la Turquie possède l'atout d'être membre actif de toutes les institutions internationales allant du Conseil de l'Europe à l'OTAN, ces deux pays possèdent, eux, des ressources énergétiques naturelles sur leur sol qu'ils comptent bien exploiter pour peser également dans les relations internationales.

Sous cet angle, la Turquie se voit obligée de renforcer sa présence par son hydro-politique, à la fois comme moyen de pression mais aussi comme une source pour produire davantage d'énergie. On peut même dire que l'hydro-politique et la politique énergétique constituent un ensemble inséparable pour elle. L'énergie par sa qualité même, fait naître des rapports de besoin, et cristallise de nombreux enjeux pour chaque Etat. Ces rapports de force et d'influence lui confèrent ainsi une valeur stratégique, qui rend à son égard la détermination de toute politique impossible uniquement à l'échelon national.<sup>9</sup> Dans ce cadre, l'approfondissement de la coopération énergétique avec l'Europe semble également la stratégie à adopter pour un rôle incontournable dans la région. S'impliquant par exemple dans des réseaux énergétiques européens, la Turquie veut préserver sa place sur la carte énergétique de l'Europe pour laquelle la question énergétique et environnementale semble devenir la préoccupation centrale des années à venir.

## **2. Définir l'Hydro-politique de la Turquie**

L'hydro-politique de la Turquie contient actuellement deux volets importants. Le premier se focalise sur le renforcement du rôle politique de la Turquie vis-à-vis de ses voisins du Moyen-Orient concernant l'usage et le partage de l'eau. Le deuxième vise à établir une sécurité et un rôle énergétique pour la Turquie, perçus comme indispensables pour peser en tant que puissance régionale capable de créer un lien entre l'Asie et l'Europe. Au-delà de ces ambitions internationales, la volonté de la Turquie d'apporter une prospérité économique contribuant à la pacification de l'Anatolie du sud-est, peuplée majoritairement de Kurdes, est à noter comme paramètre déterminant dans son hydro-politique. La question kurde occupe une place importante dans le règlement de ses litiges et ses relations avec ses voisins moyen-orientaux. Dans ce cadre plusieurs projets hydrauliques en cours de réalisation ou au stade de projet reflètent les orientations de la politique étrangère turque.

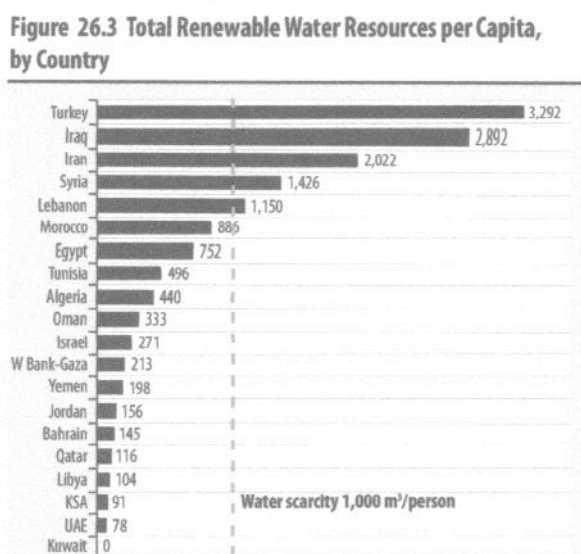
La Turquie est relativement riche en eau par rapport aux autres pays de la région. Le tableau ci-dessous dessine un panorama des pays du Moyen-Orient et de leurs ressources en eau. La Turquie apparaît, loin devant, le pays le mieux loti en ressources hydrauliques. Même mal réparties dans l'espace et dans le temps, les ressources hydrauliques turques restent considérables. Les eaux de surfaces s'élèvent annuellement à 185 milliards de mètres cubes fournis par 26 bassins fluviaux,

---

<sup>9</sup>Houillon Grégory, « Les Rapports de force autour de l'énergie en Europe », Revue française de géopolitique, n°2, 2004.

dont le Tigre et l'Euphrate, le Kizilirmak qui débouche sur la Mer Noire, Ceyhan et Seyhan qui se déversent dans la plaine d'Adana, Büyük Menderes et Gediz en Egée, etc.<sup>10</sup>

**Tableau-1 : Ressources en eau douce au Moyen Orient (en m<sup>3</sup> par personne et par an)**



Source : Jagannathan V., Mohamed A.S., Kremer A., *Water in the Arab World. Management Perspectives and Innovations*, Banque mondiale, 2009.

Cependant, la Turquie voit, depuis les années 1990, son besoin en énergie augmenter en raison d'une croissance économique soutenue. La forte croissance de la demande d'électricité passerait de 78 TWh en 1994 à 130 TWh en 2000, puis à 270 TWh en 2010 pour atteindre quelque 350 TWh en 2020, d'après les chiffres de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie.<sup>11</sup> Le lancement de grands projets de barrages hydroélectriques dans le cadre du GAP s'inscrit dans cette perspective de subvenir aux besoins énergétiques du pays en réduisant au maximum la dépendance vis-à-vis de l'étranger, notamment la Russie et l'Iran. De plus, la prise de conscience du réchauffement climatique et des éventuels scénarios sur la baisse des ressources aquatiques de la Turquie pousse les autorités à entreprendre des mesures permettant d'éviter tout gaspillage de l'eau, notamment celle qui se déverse sans être utilisées dans la mer. Cela étant dit, la construction des barrages nécessite une grande retenue d'eau sur les rivières et cela pose un problème de partage d'eau avec ses voisins. De plus, son usage comme instrument de politique étrangère devient de plus en plus évident dans les orientations politiques du pays. Le tableau ci-dessous montre également la future baisse inévitable des ressources en eau de la Turquie. Ceci explique l'attache légitime de la Turquie à la consécration de sa sécurité hydraulique, qui plus est dans un contexte où tout montre que d'ici 2020 ou 2030, la Turquie ne devrait tout simplement plus avoir de surplus hydrauliques à offrir à ses voisins méridionaux.

**Tableau-2 :**

Pays excédentaires en eau dans la région	1985	2020
Turquie	4108	2340
Irak	6580	2570

<sup>10</sup>Ayeb H., *L'Eau au Proche-Orient : la guerre n'aura pas lieu*, Paris : Karthala, 1998, p.40.

<sup>11</sup>Grenon M., Hafner M., Khelif A., Elandaloussi H., «L'Energie en Turquie : défis et mutations », *Revue de l'Energie*, n° 479, juillet-août 1996.

Iran	3300	1630
------	------	------

Ressources par habitant en m<sup>3</sup>/an

Source : Cité dans Chesnot C., *La Bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris : L'Harmattan, 1993, p.27.

L'importance accordée aux projets hydrauliques vient de ces nécessités énergétiques et stratégiques. Dans ce cadre, de nombreux projets ont été lancés ou ont été envisagés par les autorités publiques. Nous exposerons ici trois d'entre eux ayant davantage de portée en termes de géopolitique et de coopération stratégique. Le premier est le GAP, visant au développement de l'agriculture de la région par l'irrigation et la production de l'énergie par des barrages hydroélectriques. Les deux autres projets ont été conçus pour assurer l'approvisionnement en eau des pays du Moyen-Orient par les ressources aquatiques de la Turquie.

#### a. Le *Güneydogu Anadolu Projesi* (GAP)

Le GAP repose sur la construction de 22 barrages et de 19 centrales électriques sur le Tigre et l'Euphrate. Les centrales hydroélectriques prévues par le GAP ont pour objectif de fournir 22 % de la capacité hydroélectrique du pays et de produire à terme 25 milliards de kWh<sup>12</sup>. Le GAP englobe neuf provinces du Sud-Est anatolien comptant parmi les plus pauvres du pays. Au centre du GAP se trouve le barrage d'Atatürk, cinquième plus grand barrage du monde par son volume de retenue. De plus, les autres barrages auront la vocation d'irriguer 1 693 027 ha, répartis sur la plaine d'Harran. Le coût du projet s'élève à 32 milliards de dollars. Bâti en grande partie sur des fonds propres, avec des apports internationaux surtout techniques (expertises suisses, israéliennes et japonaises, par exemple), le projet GAP revêt des dimensions multiples et notamment:

- une nouvelle donne agricole : la création d'un périmètre irrigué de 1 800 000 ha,
- une source d'énergie importante avec l'hydroélectricité des principaux barrages (Keban, Karakaya, Atatürk) permettant l'extension vers l'est de l'industrialisation,
- un enjeu stratégique pour l'aménagement du territoire : l'accompagnement comprend la construction de routes et d'autoroutes, d'aéroports, l'extension du réseau ferré...
- une dimension de politique intérieure évidente : c'est l'intégration d'une vaste partie du Kurdistan turc qui est aussi visée,
- une dimension géopolitique implicite et très mal ressentie par les voisins arabes : la Turquie orientale (Taurus) ou l'Iran occidental (Zagros) commandent *de facto* une majeure partie des ressources hydrauliques de la région<sup>13</sup>.

**Tableau 3 : Projets hydrauliques dans le cadre du GAP**

	<b>Euphrate</b>	<b>Tigre</b>
Sous-projets	7	6
Barrages	14	8
Centrales électriques	11	8
Capacité	5 304 MW	2 172 MW
Production	20 098 kWh	7 247 kWh
Irrigation	1 091 203 ha	601 824 ha

Source : Daoudy M., *Le Partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie : négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs*, Paris : CNRS éd., 2005.

<sup>12</sup> Assouline Janine et Samuel, *Géopolitique de l'eau : nature et enjeux*, Levallois-Perret : Studyrama, 2009, p.111.

<sup>13</sup> Voir DeTapia Stéphane, « Le projet GAP en Turquie : aménagement du territoire, politique intérieure et géopolitique », Les actes du FIG, Saint Dié des Vosges, 2003.

Le GAP a toujours rencontré l'enthousiasme des technocrates et scientifiques en Turquie. Erol Manisali, universitaire politologue turc, déclarait « qu'il fera de la Turquie la principale puissance du Moyen-Orient »<sup>14</sup>. Le lancement du GAP a en effet plusieurs objectifs pour le gouvernement turc. La raison officielle majeure est de rattraper le développement économique de la région par rapport à la moitié ouest du pays. Malgré la construction de quelques barrages dans les années 1970, le GAP et ses projets de construction coïncide avec l'émergence de la résistance kurde armée dans la région. Conçu par le gouvernement de Turgut Özal, le projet visait l'éradication de cette résistance en augmentant le niveau de vie des populations niant la dimension culturelle de cette résistance. La stabilisation politique et économique aiderait à lutter contre l'exode vers les grandes villes, le chômage et le phénomène de « terrorisme » kurde. Néanmoins, 25 ans après le projet, les résultats sont mitigés et de nombreux impacts environnementaux et sociaux sont à constater, notamment le déplacement des populations liés à la construction de grands barrages.<sup>15</sup> Les résultats économiques escomptés ne sont pas à la hauteur des espérances non plus. Si, grâce aux nombreux barrages déjà construits et dotés de centrales hydroélectriques, les objectifs du GAP en matière de production d'électricité sont aujourd'hui remplis à 85%, seuls 25% des projets d'irrigations sont réalisés.<sup>16</sup>

## b. L'Aqueduc de la Paix

Ce projet, antérieur au GAP, a été exposé par la Turquie lors du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) à Amman en 1988. Plutôt que de viser le développement économique interne, l'objectif de la Turquie, par ce projet, est de jouer le rôle de distributeur en eau pour les pays du Proche-Orient. Au milieu des années 1980, une étude de faisabilité fût réalisée à la demande du gouvernement d'Ankara par la société américaine Brown and Root qui a conclu que le projet était techniquement et économiquement réalisable sur la base d'une livraison de 6 millions de m<sup>3</sup>/jour.<sup>17</sup>

On peut définir ce projet comme un projet d'approvisionnement en eau des pays du Moyen-Orient à partir de deux fleuves turcs, Ceyhan et Seyhan, prenant leur source dans le Taurus. L'idée de leur exploitation vient du fait que leurs eaux se perdent dans la mer Méditerranée alors qu'ils pouvaient servir à des besoins en eau de plusieurs pays riverains. Selon le projet, il y aura deux canaux. Le premier distribuera 3,5 millions de m<sup>3</sup> par jour et desservirait la Syrie, la Jordanie et l'Ouest de l'Arabie Saoudite et le second transmettra 2,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau à l'Irak, au Koweït, à Bahrein, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis.

**Tableau 4: Aqueduc de la paix**

Conduite Ouest	Quantité d'eau prévue (en m <sup>3</sup> /j)	Conduite du Golfe	Quantité d'eau prévue(en m <sup>3</sup> /j)
Turquie	300 000	Koweït	600 000
Syrie	1 100 000	Arabie Saoudite	800 000

<sup>14</sup> Cité dans Majzoub T., « La Turquie, le GAP et le point de vue irako-syrien (aspects juridiques) », in Thobie J., Perez R., Kançal S., *Enjeux et rapports de forces en Turquie et en Méditerranée orientale*, Varia Turcica, XXVIII, Paris : Harmattan, 1996.

<sup>15</sup> Seulement pour le cas du barrage d'Iisu en construction actuellement, on prévoit le déplacement de 55 000 personnes dans la région, sans véritable alternative de relogement.

<sup>16</sup> BE Turquie numéro 9 - Ambassade de France en Turquie - 19/08/2008, consultable sur <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55701.htm>

<sup>17</sup> Chesnot C., *La Bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris : L'Harmattan, 1993, p. 209.

Jordanie	600 000	Bahreïn	200 000
Arabie Saoudite	1 500 000	Qatar	100 000
		EAAU	600 000
		Oman	200 000
<b>Total</b>	<b>3 500 000</b>		<b>2 500 000</b>

Source : Manisali E., « Turkey's Place in the Middle East », *Middle East Business and Banking Publications*, 1989, Istanbul.

La Turquie cherche ainsi à occuper une place importante dans les équilibres stratégiques au Moyen-Orient étant donné que cette région souffre et souffrira, dans les décennies à venir, de la rareté de l'eau. Dans ce cadre, elle met sa richesse hydraulique au service de sa politique de puissance régionale dans le processus de recomposition de la carte géopolitique moyen-orientale, qui s'est accéléré avec la guerre du Golfe. Elle veut également échanger l'eau contre le pétrole dont 25 % de ses besoins énergétiques dépendent.

Néanmoins, ce projet reste en phase théorique puisque les pays arabes ont été plus que réticents à son sujet. Plusieurs raisons expliquent cela. D'abord, ces pays n'osent pas s'engager dans une relation de dépendance avec un Etat non arabe. Ensuite, les revendications de la Syrie et de l'Irak concernant le Tigre et l'Euphrate, et leurs désaccords avec la Turquie, poussent ces pays à une solidarité avec ces derniers et à une méfiance vis-à-vis de la Turquie. Enfin, ils ne souhaitent pas renforcer le rôle de la Turquie dans la région, par crainte de lui laisser la liberté de fermer le robinet à sa guise en fonction des conditions politiques conjoncturelles. Un dirigeant de Bahreïn résume la situation en disant que l'« offre turque est stratégiquement et politiquement impossible ».<sup>18</sup>

### c. Le Projet Manavgat

Parallèlement au projet de l'aqueduc de la paix, et face à la réticence des pays arabes pour l'accepter, la Turquie a décidé de lancer en 1992 un autre projet hydraulique transfrontalier, incluant cette fois-ci Israël comme pays acheteur. Baptisé Projet Manavgat, du nom d'une rivière qui s'écoule dans la région d'Antalya, sur la côte méditerranéenne, ce projet visait à fournir de l'eau potable aux pays de la région, comme l'Arabie Saoudite, l'Egypte, Israël, Malte et Chypre par supertankers. L'Israël s'est intéressé au projet et a entamé des négociations avec la Turquie sur les modalités et le prix d'approvisionnement de l'eau. A la fin de 1991, la Turquie a signé un contrat commercial avec le groupe Aydiner-Wabag-Blue Water pour la réalisation des infrastructures liées à ce projet.<sup>19</sup> Le projet consiste en le ravitaillement de plusieurs pays par des barages géantes accostées à un terminal aquifère off-shore en remplissant leur soute, comme pour le pétrole.

Les infrastructures de ce projet enthousiaste ont été achevées en 1999 avec un coût total de 147 millions de dollars. Il prévoyait d'acquérir 180 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Le volet Chypre du projet a été réalisé et depuis 1999, la Turquie approvisionne la République turque de Chypre du Nord par ce système de Manavgat. Néanmoins, l'eau de Manavgat n'a pas trouvé d'autres acheteurs. Les négociations avec les Israéliens ont échoué en 2006. Israël préférait en effet l'arrivée de l'eau par des aqueducs sous-marins et trouvait ce ravitaillement coûteux. En revanche, abandonnant ce projet, il a proposé à la Turquie un autre projet, toujours sur l'eau, mais cette fois le ravitaillement se ferait par la rivière Göksu à travers des aqueducs. Pour le moment, ce projet reste théorique.<sup>20</sup> Parallèlement, Israël a préféré conclure un accord hydraulique pour les eaux du Nil avec l'Egypte.

## 3. Hydropolitique en tant que stratégie du politique de puissance régionale

<sup>18</sup> Ibid., p.210.

<sup>19</sup> Ibid., p. 212.

<sup>20</sup> Voir l'information sur le site <http://www.arkitera.com/h6947-manavgat-projesi-iptal.html>, consulté le 19 juin 2009.

Par rapport à ses voisins, la Turquie dispose d'une indiscutable supériorité en terme de ressources en eau lui permettant de faire prévaloir ses vues : le contrôle des sources de deux fleuves principaux, l'Euphrate et le Tigre, constitue pour elle un atout maître qui la rend incontournable dans toute discussion sur le partage de l'eau au Proche-Orient. De plus, elle n'a aucune dépendance hydraulique vis-à-vis d'un pays étranger, toutes ses ressources aquatiques naissant sur son propre territoire, à l'exception du fleuve Oronte née au Liban. Une situation privilégiée qu'elle entend bien monnayer d'une manière ou d'une autre.<sup>21</sup> Les propos de nombreux responsables politiques vont dans ce sens. Un ministre évoque le fait que « l'eau devient une matière première de plus en plus stratégique, jouant un rôle économique [...]. Car l'eau est ici [au Moyen-Orient] beaucoup plus rare que le pétrole, et elle le sera de plus en plus ».<sup>22</sup>

De nombreux projets hydrauliques lancés par la Turquie sont la preuve de cette orientation politique. Comme nous l'avons déjà souligné, la Turquie, pays émergent de la région méditerranéenne, voit, depuis les années 1990, son besoin en énergie augmenter en raison d'une croissance économique soutenue. Un tel développement reposerait sur la mise en service de nombreuses centrales électriques dans les années à venir. Quitte à connaître un affrontement politique et diplomatique avec ses voisins, la Turquie n'hésite pas à lancer de nouveaux projets profitant de la faiblesse et des désaccords politiques de ses voisins. Cela renvoie non seulement à la volonté d'approvisionnement du pays en matière d'énergie mais aussi à sa volonté d'occuper une place dans la reconfiguration énergétique de la Méditerranée lancée par l'Union européenne avec le Forum euro-méditerranéen de l'énergie, dans le cadre du programme MEDA<sup>23</sup>, et de s'imposer en tant qu'acteur décisif dans la région, face à son concurrent la Russie, en matière de politiques énergétiques, que ce soit l'électricité, le gaz naturel ou le pétrole, et des politiques de distribution d'eau, notamment vis-à-vis de la Syrie et de l'Irak.

Les projets et politiques hydrauliques de la Turquie, par leur ampleur, sont avant tout gênants pour l'Irak et la Syrie, entièrement dépendants des rivières Tigre et Euphrate. Déjà, dans les années 1970, la construction et la mise en eau du barrage de Keban avait inquiété la Syrie. Cette inquiétude s'est accentuée en 1984 avec la construction d'un autre barrage (Karakaya) sur l'Euphrate. Mais les relations diplomatiques et politiques se cristalliseront particulièrement sur le lancement du GAP constituant pour l'Irak et la Syrie l'annonce de la mort de leur agriculture et de leur industrie qui lui est liée.

A partir du début des années 1980, et notamment par le lancement du GAP, la Turquie a commencé à considérer son hydro-politique comme un atout dans sa politique étrangère vis-à-vis des pays voisins.

#### **a. Hydro-politique de la Turquie dans ses relations avec l'Irak et la Syrie**

La Turquie, dans le lancement de ses projets sur l'Euphrate et le Tigre, a toujours refusé le statut international pour ces deux rivières. Elle a réfuté les protestations de ses voisins, revendiquant le statut de souveraineté territoriale absolue. Cette position ferme et inflexible, contesté par ses interlocuteurs et causant l'arrêt des financements de la part de la Banque mondiale pour le projet

---

<sup>21</sup> Ibid., p.99.

<sup>22</sup> Propos de Kamran INAN recueillis par *Libération*, numéro hors-série, « Sauver l'eau », juin 1992, p.54 et *Libération*, 25-26/1/1992.

<sup>23</sup> Le programme MEDA vise à mettre en œuvre les mesures de coopération destinées à aider les pays tiers méditerranéens à procéder à des réformes de leurs structures économiques et sociales et à atténuer les effets du développement économique sur le plan social et environnemental.

GAP, a bloqué toute négociation sur le partage des eaux mais lui a donné également une grande charge financière à assumer.

Par ailleurs, les externalités écologiques et sociales de ses projets hydrauliques sur ses voisins ont également compliqué la situation. Tout d'abord, le débit de l'Euphrate aura été diminué de 70 % et celui du Tigre de 50 % pour les riverains en aval. Deuxièmement, l'Irak et la Syrie sont confrontés à l'importante salinisation des sols et à la pollution de l'eau des deux fleuves en raison de l'exploitation intensive des cultures en Anatolie, les eaux de drainage étant chargées de sels et de polluants. La décroissance des volumes d'eau de l'Euphrate à leur arrivée dans le golfe engendre des teneurs en sel de 5 000 mg/l, 20 fois la concentration à leur entrée en Syrie. Cette situation, au cours des années 1990 et notamment au moment de la construction du barrage d'Atatürk, a détérioré les relations de la Turquie avec ses voisins arabes.

Devant l'attitude de la Turquie, la Syrie et l'Irak ont tenté de trouver des « armes » susceptibles de décourager une malveillance dans le partage des eaux. Alors que ces deux pays défendent le statut de « rivière internationale » pour l'Euphrate et le Tigre, la Turquie, refusant cet argument, insiste sur le caractère transfrontalier de ces derniers. Car, du point de vue du droit international, l'eau qui traverse une frontière ne fait pas partie des ressources naturelles partageables<sup>24</sup>. Les responsables politiques turques insistent simplement sur le fait de mettre au point une utilisation rationnelle du patrimoine commun en évitant le gaspillage. Cette position politique a plusieurs explications. Tout d'abord, la Turquie, en refusant le caractère international de deux rivières veut éviter une négociation multilatérale. Ensuite, en défendant cette position, elle veut garder une carte importante de négociation diplomatique avec ses deux voisins. Le GAP a été lancé comme une réponse à la lutte armée kurde dans la région. L'implantation du PKK dans les territoires de la Syrie et de l'Irak du Nord a été considérée par la Turquie comme allant contre le principe de bon voisinage. En détenant l'arme de l'eau, elle a décidé, dès 1984, d'obliger la Syrie à s'asseoir à la table des négociations, lui obligeant à retirer son soutien au PKK, même si cette dernière a toujours nié la présence de cette organisation à l'intérieur de ces frontières. Ceci a été évoqué par plusieurs responsables politiques turcs. « Ainsi ce n'est pas seulement le chômage et la misère qui ont permis au PKK de prendre ici son essor » estiment-ils ; « la proximité de la Syrie fournit également une explication. Car c'est dans ce pays, ainsi que dans son satellite libanais que le PKK trouve son principal refuge ».<sup>25</sup> La Turquie a donc souhaité, tout au long des années 1990, accroître ses pressions sur la Syrie et l'Irak, auxquels elle reproche le soutien actif accordé aux militants du PKK. Ankara a préféré exercer des pressions hydrauliques sur Damas qui avait déjà soutenu d'autres organisations clandestines contre la Turquie<sup>26</sup>. Cette stratégie a été adoptée dans l'objectif d'éradiquer le terrorisme kurde et d'assurer la stabilité politique à moyen terme du pays évitant tout affrontement militaire. Ainsi, en 1990, la Turquie avait « fermé les vannes » de l'Euphrate pour une durée d'un mois, arguant de problèmes techniques. L'ancien président syrien Hafez al-Assad ayant été très souvent prompt à instrumentaliser la question kurde pour gêner ses voisins turcs, ceux-ci ont trouvé dans l'eau douce matière à rappeler à Damas combien leurs atouts géopolitiques pouvaient s'avérer déterminants pour la sécurité de l'Etat syrien.

Néanmoins, à partir de la fin des années 1990, la Turquie a changé sa stratégie face à la Syrie. L'ultimatum de la Turquie adressé à la Syrie pour le renvoi d'Abdullah Öcalan, leader du PKK, a amené en 1998 les deux pays au bord d'un affrontement militaire. Les Etats-Unis, se positionnant du côté de la Turquie, ont permis la remise d'Öcalan. De plus, après la mort de Hafez al-Assad et l'accès de Bachar al-Assad au pouvoir, les relations entre les deux pays ont commencé à se détendre à partir du début des années 2000. Le nouveau président syrien est paru moins enclin à

---

<sup>24</sup> « La Turquie et la question de l'eau au Moyen-Orient », Ambassade de Turquie à Paris, Département de l'information, 1992, p. 7.

<sup>25</sup> Cité dans Mjzoub T., « La Turquie, le GAP et le point de vue irako-syrien (aspects juridiques) », *op. cit.*, p. 83.

<sup>26</sup> Robins Philip, *Turkey and the Middle East*, Royal Institute of International Affairs, Londres, 1991.

instrumentaliser la question kurde et a choisi un rapprochement politique avec la Turquie. La menace d'une guerre imminente en Irak, et les changements éventuels à revoir dans les équilibres Moyen-Orientaux ont également poussé la Syrie à revoir sa politique étrangère, cherchant à rompre son isolement. Les positions similaires des deux pays face à l'offensive américaine en Irak ont ouvert la voie à une relative alliance entre les deux. La Turquie adoucit son discours concernant l'hydro-politique. A partir de 2002, l'approche coopérative est privilégiée et se concrétise par la signature d'un protocole à Alep en juin 2002, prévoyant pour la Turquie de relâcher des quantités additionnelles d'eau et une coopération dans la lutte contre le terrorisme entre les deux pays.<sup>27</sup> On peut considérer que l'hydro-politique de la Turquie est parvenue à désamorcer une résistance armée et à faire plier ses interlocuteurs dans la question de partage des eaux de l'Euphrate et du Tigre. La Syrie, afin de reconquérir un prestige international et de se débarrasser de son étiquette d'« Etat voyou » accentué par la décision du Congrès américain en novembre 2003 de prévoir des sanctions économiques et diplomatiques contre Damas<sup>28</sup>, est la seule dans la région à préférer privilégier ses relations avec la Turquie. Cette dernière, jouant à partir de 2006 le rôle de médiateur dans les discussions diplomatiques entre la Syrie et l'Israël, va probablement renforcer ainsi son rôle et son prestige dans la région.

#### **b. la Turquie au sein des réseaux énergétiques européens et méditerranéens**

La Turquie est pleinement consciente de la place importante qu'occupe l'eau dans l'avenir énergétique et industriel du pays. C'est dans cet objectif qu'elle tente de mettre en place des projets de coopération dans lesquels l'eau jouerait directement ou indirectement un rôle. Par exemple, elle a pris la décision d'augmenter en juin 2009 le débit de l'Euphrate à 570m<sup>3</sup> /s pour l'Irak. L'organisation du Forum de l'eau à Istanbul en mars 2009 en fût également la preuve. Parmi les ateliers organisés s'en trouvait un intitulé « Euphrate-Tigris Initiative for Cooperation » visant à promouvoir au départ de l'eau douce une meilleure coopération entre la Turquie, la Syrie, l'Irak, mais aussi l'Iran en termes économiques, sociaux et techniques<sup>29</sup>. Cet atelier montrait que les projets d'envergure demeurent présents et réalisables. Ce type d'initiative peut être considéré comme le signe d'un changement dans la politique étrangère de la Turquie en marche depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Plutôt que de considérer l'eau comme un facteur de conflit, elle a pour objectif de l'utiliser comme un outil de stabilité dans une région politique imprévisible mais qui s'avère être le véritable centre d'approvisionnement énergétique pour les pays européens. La position géographique de la Turquie fait d'elle une route de transmission d'énergie vers l'Europe et lui attribue, de ce fait, une place géostratégique importante. Cette place nécessite une sécurité et stabilité politique pour la Turquie mais aussi pour ses voisins fournisseurs d'énergie. Des recherches actuelles de solutions à la question kurde et pour l'éradication entière du terrorisme kurde s'inscrivent dans cette perspective.

L'hydro-politique de la Turquie est donc largement liée à sa politique étrangère mais aussi à sa politique énergétique. La Turquie, dans une conjoncture où les réserves mondiales en pétrole se limitent et les besoins énergétiques augmentent, veut consolider sa sécurité énergétique en augmentant les ressources énergétiques disponibles pour ses besoins.

Vu le lancement de plusieurs projets de pipeline pour transmettre de l'énergie vers l'Europe, on peut dire que la Turquie souhaite occuper véritablement une place dans les reconfigurations

---

<sup>27</sup> Daoudy M., op.cit., p.207.

<sup>28</sup> Ibid., p.208.

<sup>29</sup> Mikail B., « La Turquie, l'eau et le politique », op.cit., p.20.

énergétiques européennes. L'Europe, depuis longtemps dépendant de la Russie en matière d'énergie, veut diversifier ses sources d'approvisionnements. La Turquie constitue le volet principal de la création des alternatives face à la Russie. Les Etats-Unis soutiennent également tout projet susceptible de court-circuiter la Russie. La Turquie en tant que partenaire potentiel des pays de la mer Caspienne producteurs de gaz naturel est une possibilité de diversification des sources d'énergie de l'Europe. Un des projets phares de cette tendance énergétique est l'oléoduc de Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC). Ce projet, nouvellement terminé, assure à la Turquie des réserves en pétrole brut à moindre coût. Il est aussi connu pour être un projet excluant la Russie, dans la mesure où celle-ci n'est ni fournisseur ni transporteur dans le cadre de ce projet.

L'Europe doit s'assurer un approvisionnement énergétique fiable et abordable, ce qui représente un défi majeur. Il est urgent de réaliser la diversification et les investissements nécessaires. La Turquie a un rôle essentiel à jouer dans la diversification des voies d'acheminement de l'énergie vers l'Europe. Le problème d'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe en hiver dernier en raison des désaccords commerciaux entre la Russie et l'Ukraine a souligné une fois de plus cette nécessité. Le Commissaire responsable des questions énergétiques, Andris Piebalgs, a ajouté ce qui suit: «La Turquie et l'Union européenne ont beaucoup à gagner d'une coopération énergétique plus étroite. La Turquie peut aider l'UE à assurer son approvisionnement énergétique tandis que l'intégration dans le marché intérieur européen de l'énergie permettra à la Turquie de mettre en place le marché énergétique national et les infrastructures que nécessite sa rapide croissance économique». De nombreux autres projets comme Nabucco, l'oléoduc de Bakou-Tbilissi-Erzurum (BTE) ou l'oléoduc turc-grec-italien<sup>30</sup> ont été lancés dans ce sens mais la viabilité de ces projets dépend de la sécurité et de la stabilité de la région Moyen-Orientale et caucasienne.

C'est dans cet objectif d'occuper une place importante dans la transmission de l'énergie que la Turquie tente d'augmenter ses capacités énergétiques mais aussi sa place stratégique en adhérant à de nombreux réseaux énergétiques tels que le Réseau énergétique européen, le processus de Barcelone visant une coopération énergétique ou l'Union de la Coordination pour le transport de l'électricité en Europe. Elle a également signé la Charte de l'Energie pour ouvrir son marché énergétique, jusque-là demeurant monopole étatique, à l'investissement étranger.

Il est clair qu'Ankara souhaite devenir un interlocuteur majeur dans le débat géostratégique autour des ressources énergétiques. Pays de transit et fournisseur, son atout principal est celui d'être un couloir énergétique, ce dont la construction des oléoducs BTC et BTE est un parfait exemple. De même, la construction d'un autre oléoduc entre Samsun et Ceyhan est actuellement un thème important des discussions entre la Turquie et la Russie, afin de désengorger les détroits turcs, le nombre croissant des tankers, qui traversent le Bosphore, constituant une sérieuse menace pour la sécurité d'Istanbul (12 millions d'habitants).

La politique énergétique et l'hydro-politique de la Turquie sont donc largement liées et contribuent à son objectif de renforcement politique régional en tant qu'un acteur politique. Néanmoins, la question suivante doit être posée : l'utilisation de ses atouts en énergie et en ressources d'eau peut-elle être suffisante pour obtenir un succès dans une stratégie de puissance régionale ? Autrement dit le statut de puissance régionale ne dépend-il pas d'autres facteurs ?

## **Conclusion**

---

<sup>30</sup> Pour davantage d'information sur ces projets, voir Hakman S., « Les Politiques d'approvisionnement énergétique en Turquie », Rapport soumis à la 26<sup>ème</sup> réunion du comité consultatif mixte UE-Turquie, Istanbul, 27-28 avril 2009.

Dans son ouvrage *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Yves Lacoste définit la puissance comme « un phénomène éminemment géopolitique traduisant des rivalités de pouvoirs sur des territoires et leurs potentialités internes », pour lui « un seul, l'Amérique, a une capacité de projection de puissance au plan mondial »<sup>31</sup>. On retiendra de cet extrait deux idées intéressantes : la puissance, un phénomène qui se mesure en fonction de potentialités territoriales internes et de la capacité à se projeter à l'extérieur de ce territoire, à des distances de plus en plus grandes (élément de la hiérarchie des puissances).

Croissances démographique et économique rétablissent la Turquie dans un rôle de puissance régionale mais dans un contexte difficile où tous les voisins, sans exception, se remémorent leur ancienne (et parfois amère) expérience de l'Empire ottoman. Ses nombreux problèmes de voisinage datent de l'époque ottomane, notamment celui du Sandjak d'Antioche (Hatay) avec la Syrie. La géopolitique de l'eau est indissociable de l'ensemble des tensions géopolitiques existantes entre les Etats. En effet, un important contentieux historique oppose la Turquie à ses voisins arabes. Elle les accuse de l'avoir trahi, durant la première guerre mondiale, en se positionnant du côté des Britanniques alors que l'Empire ottoman avait jusque-là protégé le monde arabe contre l'impérialisme occidental. Dans ce contexte, la Turquie tente souvent de rétablir souvent une supériorité dans ses relations avec la Syrie et l'Irak, compte tenu de son héritage historique. Ces derniers, en revanche, par leur passé colonial, restent prudents avec la Turquie et tentent d'empêcher son renforcement géostratégique et géopolitique.

Par ailleurs, la Turquie se situe dans une région où la rivalité des pouvoirs est un des paramètres dominants. Elle est en concurrence politique et économique avec la Russie et l'Iran et chacun tente d'établir sa propre zone d'influence par l'apparition de nouveaux Etats suite à l'effondrement de l'Union soviétique. Par rapport à ces deux pays, la Turquie a deux handicaps. Primo, elle ne possède pas suffisamment de ressources naturelles énergétiques notamment en pétrole et gaz naturel. Secundo, la relation qu'elle voulait établir avec les nouvelles républiques turcophones de l'ex-URSS se heurte également à la rivalité de la Russie et de l'Iran notamment en raison de la volonté de chacun d'obtenir un part dans le partage commercial des ressources énergétiques du Caucase.

Cependant, la présence de la Turquie dans des institutions internationales comme l'OSCE, l'OTAN ou le Conseil de l'Europe, et sa perspective d'adhésion à l'Union européenne, lui confère en même temps une position de force par rapport à ses voisins. Elle est pleinement disposée à jouer le rôle de connexion entre le Moyen-Orient et l'Europe et prend peu à peu sa place dans les discussions politiques inter-étatiques pour résoudre les problèmes brûlants de la région comme celui de la Palestine.

Malgré, donc, la présence de certains handicaps géostratégiques et la forte concurrence économique et militaire de ses voisins (avancement nucléaire de l'Iran notamment), la Turquie tant par l'importance de sa population et sa position stratégique en Méditerranée orientale, que par sa croissance énergétique très vigoureuse et l'originalité de certaines solutions explorées (intérêt de plus en plus accru pour les énergies renouvelables), est appelée à jouer un rôle croissant sur la scène géo-politique et énergétique méditerranéenne, l'Hydro-politique constituera un des volets de cette évolution mais sans doute pas le seul paramètre.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Allison G. et Zelikow P.D., « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », *Cultures & Conflicts*, 36, 2000.

---

<sup>31</sup> Lacoste Y., « De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie », Paris : A.Colin, 2003, p. 318.

- Antoun R., *Low-key politics: local-level leadership and change in the Middle East*, Albany : State University of New York Press, 1979 ; Robert Grant, "High Culture, Low Politics", *Royal Institute of Philosophy Supplement*, **81** , pp 189-212.
- Assouline Janine et Samuel, *Géopolitique de l'eau : nature et enjeux*, Levallois-Perret : Studyrama, 2009.
- Ayeb H., *L'Eau au Proche-Orient : la guerre n'aura pas lieu*, Paris : Karthala, 1998, p.40.
- Billion Didier (dir.), « Turquie : acteur majeur des relations internationales ? », publié par l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris, mai 2009.
- Buzan B., Waever O., de Wilde J., *Security: a new framework for analysis*, Boulder, Co: Rienner, 1998.
- Buzan B., *People, states and fear : an agenda for international security studies in the post-Cold War era*, Boulder, Co : Lynne Rienner Publishers, 1991.
- BE Turquie numéro 9 - Ambassade de France en Turquie - 19/08/2008, consultable sur <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55701.htm>
- Chesnot C., *La Bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris : L'Harmattan, 1993.
- Daoudy M., *Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie : négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs*, Paris : CNRS éd., 2005.
- DeTapia Stéphane, « Le projet GAP en Turquie : aménagement du territoire, politique intérieure et géopolitique », Les actes du *FIG*, Saint Dié des Vosges, 2003.
- Grant R., "High Culture, Low Politics", *Royal Institute of Philosophy Supplement*, n° 81, p. 189-212.
- Grenon M., Hafner M., Khelif A., Elandaloussi H., « l'Energie en Turquie : défis et mutations », *Revue de l'Energie*, n° 479, juillet-août 1996.
- Hakman S., « Les politiques d'approvisionnement énergétique en Turquie », Rapport soumis au 26<sup>ème</sup> réunion du comité consultatif mixte UE-Turquie, Istanbul, 27-28 avril 2009.
- Houillon Grégory, « Les rapports de force autour de l'énergie en Europe », *Revue française de géopolitique*, n°2, 2004.
- Jagannathan V., Mohamed A.S., Kremer A., *Water in the Arab World. Management Perspectives and Innovations*, Banque mondiale, 2009.
- Lacoste Yves, « Géopolitique de l'eau », *Revue Hérodote*, 3<sup>ème</sup> trimestre, n° 102, 2001.
- Lacoste Y., « De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie », Paris : A.Colin, 2003, p. 318.
- « La Turquie et la question de l'eau au Moyen-Orient », Ambassade de Turquie à Paris, Département de l'information, 1992, p. 7.
- Libération*, numéro hors-série, « Sauver l'eau », juin 1992, p.54 et *Libération*, 25-26/1/1992.
- Litfin K.T., "Environmental Security in the coming century", in Paul T.V. & Hall A., *International Order and the Future of the World Politics*, Cambridge University Press, 1999.
- Sironneau Jacques, *L'Eau, nouvel enjeu stratégique mondial*, Paris : Economica, 1996.
- Simon Herbert A., « Human Nature in Politics : The Dialogue of Psychology with Political Science », *American Political Science Review*, n° 79, 1985, pp.293-304.
- Robins Philip, *Turkey and the Middle East*, Royal Institute of International Affairs, Londres, 1991.
- et le politique », op.cit., p.20.
- Thobie J., Perez R., Kançal S., *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, Varia Turcica, XXVIII, Paris : Harmattan, 1996.
- Tuchman Mathews J., "Redefining Security", *Foreign Affairs*, Vol. 38, n° 2: 182-177.
- Ullman R., « Redefining Security », *International Security*, Vol.8, n° 1: 129-153